

# RÉSULTATS AU 30 JUIN 2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN SA SÉANCE DU 26 JUILLET 2024 A APPROUVÉ LES COMPTES AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2024.

## 1. LE CRÉDIT AGRICOLE TOULOUSE 31, UNE ENTREPRISE QUI ACCOMPAGNE SON TERRITOIRE ET QUI AGIT POUR RELEVER LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX

Au cours d'un 1<sup>er</sup> semestre 2024 toujours marqué par de nombreuses incertitudes sur le plan économique, et donc par un attentisme certain, le Crédit Agricole Toulouse 31, fidèle à ses engagements de banque coopérative et mutualiste, a poursuivi sa mobilisation auprès ses clients, de ses sociétaires et plus largement auprès de son territoire de la Haute-Garonne.

### DES PERFORMANCES COMMERCIALES BIEN ORIENTÉES

Ainsi :

- grâce à **une satisfaction reconnue** notamment via une note google dans les meilleurs du marché à **4,8/5**, le CA T31 continue d'accroître son nombre de clients et sert plus de **484 000 clients** au 30 juin ;
- **les encours de collecte** progressent de **2,7 %** sur un an, portés par une attractivité retrouvée de l'assurance-vie et des valeurs mobilières, notamment proposées dans la cadre de solutions obligataires ou de fonds à formule dynamiques et adaptés aux attentes clients du moment ;
- **les encours de crédits** progressent de **0,5 %**, avec un marché immobilier haut-garonnais encore « grippé » après deux années de hausse des taux d'intérêt et sous l'effet de la réglementation (taux d'usure et HCSF) et un investissement des professionnels et des entreprises prudent dans un contexte économique difficile à lire.
- les besoins en **assurance de biens** comme de personnes ont été également satisfaits grâce à une gamme d'offres performantes, se traduisant par une **évolution du portefeuille d'assurances de + 3,5 %**.

### UNE BANQUE ENGAGÉE DANS LES TRANSITIONS

Par ailleurs, consciente de son rôle sociétal et désireuse d'influencer et d'accompagner plus fortement les transitions de ses clients, la Caisse régionale a étayé des dispositifs à cet effet.

Sur le marché des particuliers, le site **J'écorenov**, conçu pour accompagner les clients et les prospects dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement, s'est enrichi de la **possibilité d'être mis en relation avec deux partenaires** :

- **EXIM** : partenaire diagnostiqueur dans la réalisation d'un DPE, d'un Bilan Habitat 360° et/ou d'un audit énergétique ;
- **VOLTALIS** : partenaire proposant la fourniture et l'installation de thermostats connectés.

Afin de renforcer le conseil auprès des clients professionnels et agriculteurs, le Crédit Agricole Toulouse 31 a déployé :

- le questionnaire **Transitions PRO** qui permet de sensibiliser les clients sur les dimensions ESG (Environnement, Social et Gouvernance) ;
- le dispositif **Trajectoires AGRI** pour aider nos clients agriculteurs dans l'analyse de leur situation, la projection de leurs risques potentiels (notamment les aléas climatiques) et l'adaptation de leur stratégie de transition (notamment en matière de décarbonation) ;
- la plateforme **CARBIOZ**, plateforme de transaction de crédits carbone volontaires, en partenariat avec France Carbone AGRI.

Et pour orchestrer l'ensemble des actions associées, la Caisse régionale a lancé l'**Agence Conseil en Transition Énergétique (ACTE)** composée d'une Directrice d'Agence et de trois Chargés d'Affaires en Transition Énergétique.

+ 4 200

CLIENTS

+ 2,7 %

ENCOURS  
D'ÉPARGNE  
SUR UN AN

+ 0,5 %

ENCOURS  
DE CRÉDITS  
SUR UN AN

+ 3,5 %

PORTEFEUILLE  
ASSURANCES  
SUR UN AN

## 2. DES RÉSULTATS RÉSILENTS MALGRÉ UNE MARGE D'INTERMÉDIATION DURABLEMENT SOUS PRESSION

Le **Produit Net Bancaire (PNB)** s'élève à **143,6 M €** en hausse de **3,1 %** dans un contexte toujours défavorable à la marge d'intermédiation.

La **marge d'intérêt** est en fort recul sur un an (-24 %) en raison de la poursuite du déséquilibre entre, d'un côté l'augmentation de la charge de refinancement et le renchérissement de la rémunération de l'épargne de nos clients ; et de l'autre, la remontée plus progressive et plus lente des taux des crédits.

La baisse de la marge d'intérêt est en partie compensée par le **PNB lié aux services qui est en progression de 11 %**.

Les bonnes performances des investissements des fonds propres de la Caisse régionale et la hausse du dividende de la SAS Rue La Boétie se traduisent par

une hausse de 24 % du PNB lié aux placements pour compte propre.

L'augmentation des **charges de fonctionnement** est contenue à **2,5 %** grâce notamment à une **baisse des cotisations FRU et FGDR**. Elles s'établissent à 94,3 M €.

Le **Résultat Brut d'Exploitation de 49,3 M €** est en hausse de 4,2 % sur un an.

Le coût du risque reste maîtrisé et s'établit à **-4,6 M €**. Les créances douteuses et litigieuses ne pèsent que 1,4 % de l'encours, en progression limitée de +0,17 % par rapport au 31/12/2023.

À l'issue de ce 1<sup>er</sup> semestre, **le résultat net s'établit à 42,9 M € à fin juin 2024 en évolution de 13,7 %**.

CHIFFRES CLÉS EN M €	30 JUIN 2023	30 JUIN 2024	ÉVOLUTION
PNB SOCIAL	139,3	143,6	3,1 %
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	-92,0	-94,3	2,5 %
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	47,3	49,3	4,2 %
COÛT DU RISQUE	-4,4	-4,6	3,1 %
RÉSULTAT NET	<b>37,8</b>	<b>42,9</b>	<b>13,7 %</b>

## 3. DES FONDAMENTAUX FINANCIERS ROBUSTES

Les fonds propres prudentiels s'élèvent à 1 101 M € au 30 juin 2024. Le ratio de solvabilité est estimé à fin juin à 22,54 % et le ratio de levier est estimé à 7,87 %. Tous les indicateurs réglementaires de suivi de liquidité à la Caisse régionale respectent les minima requis.

Le cours de clôture du certificat coopératif d'investissement (CCI) au 30 juin 2024 est de 69,60 €.

L'Assemblée Générale du 28 mars dernier a approuvé dans sa 12<sup>e</sup> résolution un programme de rachat pouvant aller jusqu'à 142 525 CCI soit 10 % des CCI sur le marché (limite réglementaire). Le budget maximal alloué à ce programme est de 17,1 M € en 2024, le prix maximum de rachat étant de 120 € par CCI. Au premier semestre 2024, 12 215 CCI ont été rachetés.

#### 4. PERSPECTIVES 2024

Dans un marché immobilier complexe et difficile à lire, **le Crédit Agricole Toulouse 31 accentue son accompagnement auprès de celles et ceux qui souhaitent accéder à la propriété.**

A cet effet, il reconduit son dispositif d'offres dédiées aux « primo-accédants » avec :

- pour les personnes éligibles : **le doublement du prêt à taux zéro (PTZ)** au travers d'un « booster PTZ by CA » dans la limite de 20 000 € ;
- pour les personnes non éligibles : **la mise en place d'un prêt « primo-accédant » à taux préférentiel** et son « booster prêt primo » dans la limite de 20 000 €.

Par ailleurs, il capitalise sur la mise en place de son réseau d'agences Banque-Immo, pour apporter tout le conseil nécessaire auprès de ses clients et de ses prospects, de la recherche d'un bien à son financement.

En parallèle, il refond son offre d'assurance habitation afin de permettre à chaque client de trouver le meilleur équilibre qualité / prix.

Ainsi, la Caisse régionale s'affirme toujours plus comme le partenaire de vie des Haut-Garonnais qui souhaitent investir dans l'immobilier et protéger leurs biens.

Par ailleurs, afin de faciliter la vie de ses clients, le Crédit Agricole Toulouse 31 poursuit l'extension des opérations réalisables en toute autonomie.

Ainsi, avec **plus de 10 millions d'utilisateurs**, l'application Ma Banque s'est enrichie de nombreuses fonctionnalités durant les six derniers mois :

- réalisation d'un devis d'assurance habitation ou assurance mobile et souscription en ligne ;
- simulation d'un prêt consommation et génération d'un contrat de prêt pour signature.

Ces évolutions se poursuivront tout au long de l'année avec, par exemple, la possibilité prochaine d'obtenir une carte virtuelle éphémère de dépannage avant réception d'une carte physique.

**Crédit Agricole Toulouse 31 : une banque 100 % humaine 100 % digitale.**